

Commission de la formation et de la vie universitaire  
Séance du 13 février 2018

Délibération n°8

Portant avis sur les capacités d'accueil en master 1 pour l'année universitaire 2018-2019

*Vu le code l'éducation, notamment son article L712-6-1,*

*Vu la délibération du conseil d'administration du 28 février 2017 portant approbation des capacités d'accueil et des modalités d'examen des candidatures en master 1<sup>re</sup> année et 2<sup>e</sup> année*

*Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise*

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur délivrant le diplôme national de master peuvent mettre en place des procédures de recrutement sur dossier ou concours à condition d'avoir préalablement fixé des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle,

Considérant que les capacités d'accueil sont définies par mention de master,

Considérant qu'il convient d'actualiser les capacités d'accueil en master 1 pour l'année universitaire 2018-2019,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

**Vote**

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres représentés : 7

Membres absents et non représentés : 18

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Non-participation : 0

**Article unique** : émet un avis favorable sur les capacités d'accueil en master 1 pour l'année universitaire 2018-2019 telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président de la commission  
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 18 mai 2018  
Notifié le : 22 mai 2018

## Annexe délibération n°8

Type de diplôme	Mention	Composante	Capacité d'accueil 17-18	Capacité d'accueil 18-19
Master	Droit des affaires	UFR Droit		
Master	Droit international	UFR Droit		
Master	Droit privé	UFR Droit		
Master	Droit public	UFR Droit		
Master	Droit social	UFR Droit		
Master	Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise	UFR Droit	10	10
Master	Économie	UFR EG	30	30
Master	Finance	UFR EG	80	80
Master	Management	UFR EG	145	145
Master	Études européennes et internationales	UFR LEI / UFR LSH	77	77
Master	Management et commerce international	UFR LEI	75	75
Master	Traduction et interprétation	UFR LEI	25	25
Master	Géographie, aménagement, environnement et développement	UFR LSH	135	135
Master	Histoire, civilisations, patrimoine	UFR LSH	40	40
Master	Journalisme	UFR LSH	18	18
Master	Lettres	UFR LSH	45	45
Master	Métiers du livre et de l'édition	UFR LSH	25	25
Master	Sciences du langage	UFR LSH	45	45
Master	Biologie-santé	UFR ST	40	40
Master	Chimie	UFR ST	35	28

Master	Électronique, énergie électrique, automatique	UFR ST	35	40
Master	Génie civil	UFR ST	80	80
Master	Informatique et ingénierie des systèmes complexes	UFR ST	45	45
Master	Mathématiques	UFR ST	40	40
Master	Physique	UFR ST	40	40
Master	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	UFR ST	40	65
Master	MEEF, premier degré	ESPE	450	450
Master	MEEF, second degré	ESPE	365	365
Master	MEEF, encadrement éducatif	ESPE	30	30
Master	MEEF, pratiques et ingénierie de la formation	ESPE	250	250

45 places pour les parcours existants + 20 places pour le nouveau parcours Géosciences pour l'énergie